

2024-20

SEANCE DU 15 AVRIL 2024

DEPARTEMENT DU TARN-
ET GARONNEArrondissement de
Montauban

COMMUNE DE BESSENS



L'an deux mil vingt-quatre, le vendredi quinze avril, dix-neuf heures, le conseil municipal s'est réuni salle du conseil de la Mairie de Bessens, sous la présidence de Monsieur Adrien RAPHET, Maire.

Etaient présents, Mmes et MM. : Adrien RAPHET, Armand MAGNIER, Laetitia LAFORGUE, Jérôme FABRIS, Brigitte MOT, Alain ROUBY, Séverine MONTANARO-WIECZORECK, Sylvain PENCHE, Nadège OGER, Bastien PLANA, Marjorie CIRRODE.

Etaient absents ou excusés, Mmes et MM. : Magalie LALA qui a donné procuration à Laetitia LAFORGUE, Guillaume CAUMON, Amédée HUGANET qui a donné procuration à Brigitte MOT, Vanessa DE CORTE qui a donné procuration à Jérôme FABRIS, Serge MICHEL, Audrey GRANIOU qui a donné procuration à Séverine MONTANARO-WIECZORECK, Emmanuelle TOURNAY, Jamel FAITOUT.

Les conseillers présents représentant la majorité des membres en exercice qui sont au nombre de 19, il a été procédé conformément à l'article L2121.15 du CGCT à la nomination d'un secrétaire de séance pris au sein du conseil municipal, Mme Brigitte MOT ayant obtenu la majorité des suffrages a été désignée pour remplir ces fonctions qu'il-elle a accepté.

Convocation : 11/04/2022

Délibération n°2024-20 : Approbation du budget 2024 de la Commune

Rapporteur : Monsieur le Maire

Exposé :

Vu la délibération d'adoption des taux de la fiscalité directe locale 2024,

Vu l'affectation du résultat 2023 du budget communal,

Le conseil municipal, après avoir entendu le rapport de Monsieur le Maire,

Délibérant sur le budget de l'exercice 2024, étudié poste par poste sur les documents remis à tous les conseillers, et après affectation des résultats de l'exercice 2023

Après en avoir délibéré, à la majorité absolue de 15 voix « pour » :

APPROUVE le budget 2024, lequel peut se résumer de la manière suivante :

	DÉPENSES	RECETTES
FONCTIONNEMENT	1 980 718.65 €	1 217 159.23 €
Report de l'excédent exercice N-1		763 559.42 €
TOTAL FONCTIONNEMENT	1 980 718.65 €	1 980 718.65 €
INVESTISSEMENT	1 998 530.23 €	1 750 217.65 €
Report de l'excédent exercice N-1		248 312.58 €
TOTAL INVESTISSEMENT	1 998 530.23 €	1 998 530.23 €

Fait à Bessens, le 15/04/2024

Le Maire,

Adrien RAPHET

